Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 25

Artikel: Le roman du caniche : [suite]
Autor: Cherville, G. de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-188774

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ciété des gens de lettres, joints à quelques canotiers français. J'y liai connaissance, pour la première fois, avec le filet de sole à la Richelieu. Décidément la mort ne voulait pas de moi.

Je fis cependant une troisième tentative. Cette fois, pour être plus certain de mon coup, ce fut au Bois de Boulogne que je portai mes pas. Une allée particulièrement sombre semblait favoriser mon projet. J'y rencontrai deux duellistes, qui me supplièrent de remplacer un témoin qui leur manquait, et qui, après avoir échangé deux balles sans résultat, m'emmenèrent déjeuner à la porte Maillot.

Je vis que je m'y prenais fort mal pour mourir de faim. Il ne fallait pas aller au-devant de la mort; il fallait l'attendre chez moi, tranquillement, patiemment. La mort est femme; elle a ses coquetteries et ses caprices comme toutes les femmes. Je m'immobilisai donc dans ma mansarde, et je crus un instant toucher au comble de mes vœux. Par malheur, la clef était restée à la porte. Un créancier entra. Je ne m'en émus pas plus qu'il ne fallait. Les grandes situations engendrent les grands héroïsmes. Mais lui, intrigué par mon attitude marmoréenne :

— Qu'est-ce que vous faites là? me demanda-t-il.

Je lui répondis fort naturellement avec un commencement de râle :

— Je meurs de faim.

— Ah! pas de ça! s'écrie-t-il; vous n'êtes pas dans votre droit; vous ne vous appartenez pas, mon bon homme! Vous vous devez à votre pays et à vos dettes, à la gloire et à mes factures. Je ne vous lâche plus, venez avec moi chez ma femme; nous avons justement aujourd'hui un superbe gigot. Pauvre jeune homme! Aimez-vous le gigot?

Cette fois encore, le hasard eut raison de la vieille Mob. Dès lors, je renonçai à ma détermination, pénétré que j'étais de l'inutilité de mes expériences, — puisque je n'avais jamais autant et mieux dîné que pendant cette période critique.

Lâi a malheu et malheu.

Lâi a dâi dzeins por quoui la vià dâi z'autro n'est rein à coté dè cein que lè vouâitè, et quand bin sont bin einteinchonnâ, peinsont pe vito à lâo z'afférès à leu qu'à cein que pâo arrevâ âi z'autro.

Vo sédè que lè z'einfants ont la nortse po sè mettrè dein la botse tot cein que l'ont pè lè mans. On petit bouébo, que s'amusâvè avoué 'na pîce dè veingt centimes, la vâo susci tot coumeint 'na trablietta à la bise, et sein lo volliâi, bin su, le s'einfatè avau la dierdietta. Ma fâi, coumeint cein passâvè gras, lo bouébo fe dâi veindzancès terribliès et sa mére, qu'étâi quie, crut que l'allâvè étoffâ; assebin, tot épouâirià, le sè met à sicliâ et à criâ se n'hommo qu'eintsapliâvè sa faulx. L'hommo vint vito vairè et quand sâ l'afférè, ye fâ à sa fenna :

— Vâo-tou bin tè câisi vilhie cûra! Derâi-ton pas que l'a avalâ on louis d'oo! As-tou fauta dè férè tant dè trafi po 'na pîce dè 20 centimes?

Ora, vaitsé z'ein on autra que s'est passâïe stâo dzo passâ : Lo pére Bringue, que démâorè à 'na mâison foranna, proutso dâi bou, a dein sa mâison on part dè tsambrès que n'ein a pas fauta, et lè z'amodïè, tandi lo tsautein, à 'na dama dè pè Lozena que lâi va avoué sè z'einfants po passâ lè grantès chaleu; et ma fâi lâi sont rudo bin, kâ lâi sè pâovont rebattâ su l'herba et bâire dâo lacé tot tsaud à l'étrablio, que cein est tant bon po clliâo petits « trompe-la-mort » dè vela.

Lo pére Bringue a fé recrosâ son poâi qu'a bin onna treintanna dè pî dè prévond; et l'autro dzo, que ne l'avâi pas onco recouvai, que c'étâi don prâo dandzerâo po dâi z'einfants, ion dâi bouébo dè cllia dama dè pè Lozena, que fotemassivè déveron la pompa, guegnîvè dein lo fond dâo poâi. Lo pére Bringue que lo vâi lâi fâ : « Eh! me n'ami, tsouïe! tsouïe! douta-tè vito dè quie, kâ se t'allâvi tè tsampâ avau, te trobliérâ l'édhie, que saré d'obedzi d'ein allâ queri à demi-hâora liein po férè lo café.

Le roman du caniche.

VIII

Tout eût été pour le mieux si Mme de la Cochardière, en se rappelant tout cela, en eût profité pour apprécier la différence que la gravité, la correction, la régularité des mœurs du titulaire actuel, établissaient entre le premier et le second de ses maris; mais ce n'était point du tout à ces comparaisons qu'elle s'attachait; les innombrables griefs que lui avait laissés le numéro un, elle les incarnait dans la fonction, et l'innocent numéro deux, qui n'en avait pas eu les profits, se trouvait hériter des rancunes qu'avait soulevées son devancier. Si indulgente pour les vilenies du vicomte, elle était disposée à la férocité à l'endroit des peccadilles que son imagination prêtait à l'infortuné baron.

Malheureusement, les absences qui provoquaient ces crises affectaient, depuis quelque temps, une régularité qui, en indiquant des habitudes prises, donnait une certaine vraisemblance aux présomptions de la baronne. Celle-ci remarquait encore que, lorsqu'il sortait ainsi seul, son mari ne demandait jamais sa voiture, quelque temps qu'il fît; elle en concluait nécessairement qu'il avait de fortes raisons pour ne pas mettre ses gens dans la confidence du but de ses promenades, but qu'elle ne devinait que trop.

Une fois sur cette pente, et avec la disposition d'esprit que nous venons d'indiquer, son imagination enfiévrée et aiguillonnée par les réminiscences du passé lui fit subir tous les tourments de la jalousie. Seulement, elle était bien décidée, cette fois, à ne plus opposer à cette trahison la patience et la résignation, qui lui avaient si mal réussi autrefois, et à forcer son indigne époux à respecter ses droits.

Sa première pensée avait été de recourir une seconde fois au sieur Tricoche, mais la réflexion lui avait inspiré une certaine défiance à l'endroit de la véracité de ce personnage. Gagné par M. de la Cochardière, ne pouvait-il pas avoir abusé de sa crédulité par un rapport mensonger? Etait-il vraisemblable qu'un homme qui eût eu dans sa jeunesse la régularité de conduite, l'innocence de mœurs que ce misérable Tricoche lui avait prêtée, ne respecterait pas, dans son âge mûr, le lien qui l'unissait à une femme charmante et plus jeune que lui de... en ce moment, elle disait généreusement de moitié? Elle fut encore fortifiée dans la résolution de se passer des services de Tricoche par l'idée qu'en pareille situation on n'était jamais mieux servi que par soi-même.

Aussi, un jour que le baron était venu prendre congé d'elle, en lui annonçant qu'il se rendait à une séance

importante de la Société de Géographie, elle ne perdit pas une minute pour exécuter un projet qu'elle méditait depuis plusieurs jours. Jetant un manteau sur son peignoir du matin, elle se coiffa à la hâte du premier chapeau qui tomba sous sa main, couvrit son visage de la plus épaisse de ses voilettes, sortit de l'hôtel et entra dans le parc Monceau, où elle l'aperçut à une centaine de pas devant elle, suivant la grande allée.

M. de la Cochardière s'en allait à l'allure tranquille et mesurée du bon bourgeois qui se promène, les deux mains derrière le dos, redressant sa haute taille, promenant ses regards de droite à gauche, c'est-à-dire musant un peu. Pour un amoureux, il semblait peu pressé, et Berthe n'eut aucune peine à se maintenir à quelque distance derrière lui. Cependant elle crut remarquer trois ou quatre fois qu'il se détournait pour regarder curieusement des femmes qui l'avaient croisé, et ce témoignage de la dépravation des mœurs du baron n'était pas fait pour calmer son irritation.

En sortant du parc, le mari prit le boulevard extérieur, où Mme de la Cochardière n'eut pas de peine à se maintenir sur ses talons, mais il enfila l'avenue de Clichy, où les passants étaient assez nombreux pour qu'elle risquât de le perdre; aussi elle passa sur le trottoir opposé, où elle pouvait se maintenir à sa hauteur sans risquer d'être aperçue. A la hauteur de la rue des Dames, elle ne fut pas médiocrement étonnée de le voir entrer dans la boutique d'un épicier; un garçon à longue blouse blanche lui pesa des petits gâteaux secs, les mit dans un sac, et l'acheteur, après avoir engouffré ce sac dans la poche de son paletot, sortit du magasin et reprit sa marche.

Berthe était à la fois indignée et confuse.

— Des douceurs d'épicier! se disait-elle; à qui peut-il donc porter un si singulier présent! Ce n'est donc pas assez d'être trahie, faut-il l'être pour quelque malheureuse ramassée dans le ruisseau! M. de la Frugeraye a eu bien des torts, certainement, mais je n'ai jamais eu du moins à lui reprocher de m'avoir donné d'aussi indignes rivales.

(La fin au prochain numéro.)

S'il pleut à la Saint-Médard
Il pleuvra quarante jours plus tard.

Voici comment le savant M. Babinet explique ce proverbe bien connu: La St-Médard précédant de quelques jours le solstice d'été, le soleil ne varie pas sensiblement en hauteur, et par conséquent, contrairement au proverbe, les jours se suivent et se ressemblent tous. S'il fait beau, le beau a de grandes chances de persister; s'il fait mauvais, également.

Petites connaissances pratiques.

Fourmis. — Parmi les moyens recommandés pour leur destruction, on cite particulièrement celui-ci: Mélanger du goudron de gaz avec de la sciure de bois et en mettre partout où elles passent, et surtout au pied des plantes qu'on veut préserver de ces insectes.

Courtilières. — On les détruit en ouvrant des trous dans le sol à l'aide d'un pieu; on introduit dans chaque trou un peu de sulfure de carbone et on bouche d'un coup de talon. Les vapeurs se répandent dans le sol et asphyxient les courtilières. La destruction complète de ces insectes est facilitée lorsqu'on a soin de favoriser leur réunion en formant quelques tas de fumier de distance en distance.

Lavage des étoffes de soie et de coton. — Pour laver les étoffes de soie et de coton sans porter préjudice aux couleurs, il faut arroser du son (surtout de seigle) avec de l'eau bouillante. On laisse refroidir jusqu'à ce que le liquide soit tiède, et l'on trempe et lave les objets. Cette méthode est si simple que chacun peut l'essayer.

Parmi les nombreux indicateurs de chemins de fer, nous citons comme une miniature le petit **Horaire-portemonnaie** pour la Suisse romande, publié par la librairie Lœrtscher & fils, qui contient tous les services de chemins de fer de la Suisse française, avec les correspondances sur la Suisse allemande, l'Allemagne, la France et l'Italie, le service des bateaux et celui des postes. Il donne en outre le prix des places et la distance kilométrique depuis Lausanne à toutes les stations annoncées. — Sa dimension permet de le mettre dans un portemonnaie. Il se vend dans les librairies, magasins de papeterie et dans les principales gares de chemins de fer et bureaux de poste.

Boutades.

A l'occasion de l'ouverture d'un nouveau café dans les environs de Lausanne, le maître de l'établissement se propose de faire danser. Voulant dès le début soigner sa réputation, il exigera des danseurs une tenue décente et préservera les dames de la fumée du tabac. C'est dans ce but qu'il a fait afficher cet écriteau au fond de la salle de bal: *Ici on fume dehors.*

Un voyageur de commerce descendu dans un hôtel de Vevey, demande au garçon l'heure qu'il est. Le garçon tire sa montre, mais se ravisant aussitôt: « Monsieur, je vais voir à la pendule, parce que j'avance de dix minutes. »

En visite de condoléance chez une dame qui vient de perdre sa fille.

— Hélas! madame, il faut se résigner. C'est un grand malheur qui nous a bien surpris.

— Ah! monsieur, qui pouvait s'y attendre? Ma pauvre chère fille! Elle avait toutes les apparences de la force et de la santé. Si vous l'aviez vue, il y a encore huit jours, administrer une roulée à son mari, vous ne vous seriez jamais douté qu'elle fût si près de la tombe.

Un passant agrémenté de pieds énormes, s'arrête devant un décrotteur installé sur la place St-François et pose son pied sur la boîte. Le décrotteur, frappé à la vue de cette botte colossale qui s'étale devant lui, se gratte l'oreille et dit d'un air narquois:

— Dites donc, bourgeois, si vous êtes pressé, je vais me faire aider par un camarade.

L. Monnet.

Papeterie L. MONNET
Rue Pépinet 3, Lausanne.
Enveloppes avec impression de la raison de commerce. Registres, copies de lettres, presses à copier; albums, buvards, porte-feuilles, papeteries, livres d'images, etc.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & Cie.